

Commune de LA CHAPELLE SAINT -URSIN



Séance du Conseil d'Administration du CCAS
Le lundi 9 mars 2026 à LA CHAPELLE SAINT -URSIN
Date de la convocation : mercredi 25 février 2026

Membres présents : 12

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN- Mme BESSEYRE

Absents : 3

M.VOLLOT – M. ARNAUD — Mme BARREAU

Pouvoir : 1

M. ARNAUD donne pouvoir à M. ROBIN

Est désignée comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS

Est nommée comme secrétaire de séance Mme Florence PIAT

Délibération n°2026 / 008

Objet : NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir délibéré :

➤ NOMME Florence PIAT secrétaire de séance.

Pour extrait conforme.

Voté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,

Florence PIAT

Transmis au contrôle de légalité

Le 13/03/2026

Date de mise en ligne sur le site internet
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin

Le 13/03/2026

La vice-présidente,

Karine PAIS

Commune de LA CHAPELLE SAINT -URSIN



Séance du Conseil d'Administration du CCAS
Le lundi 9 mars 2026 à LA CHAPELLE SAINT -URSIN
Date de la convocation : mercredi 25 février 2026

Membres présents : 12

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN- Mme BESSEYRE

Absents : 3

M.VOLLOT – M. ARNAUD — Mme BARREAU

Pouvoir : 1

M. ARNAUD donne pouvoir à M. ROBIN

Est désignée comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS

Est nommée comme secrétaire de séance Mme Florence PIAT

Délibération n°2026 / 010

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

- Election d'un président spécial de séance.

Madame la vice- présidente propose la candidature de Madame Christine DAGAUD et propose de voter.
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité, élit Madame Christine DAGAUD présidente spéciale de la séance pour l'évocation du Compte Financier Unique 2025.

- Approbation.

La présidente de séance madame Christine DAGAUD présente le Compte Financier Unique 2025 dressé par Madame Karine PAIS. Après constatation de la sortie de la vice-présidente, le Conseil d'Administration après avoir délibéré, approuve le Compte Financier Unique 2025 à l'unanimité :

➤ Excédent de fonctionnement : 9 843.27€

Pour extrait conforme.

Voté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,



Florence PIAT

La vice-présidente,



Karine PAIS

Transmis au contrôle de légalité

Le 13/03/2026

Date de mise en ligne sur le site internet
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin

Le 13/03/2026

Commune de LA CHAPELLE SAINT -URSIN



Séance du Conseil d'Administration du CCAS
 Le lundi 9 mars 2026 à LA CHAPELLE SAINT -URSIN
 Date de la convocation : mercredi 25 février 2026

Membres présents : 12

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN- Mme BESSEYRE

Absents : 3

M.VOLLOT – M. ARNAUD — Mme BARREAU

Pouvoir : 1

M. ARNAUD donne pouvoir à M. ROBIN

Est désignée comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS

Est nommée comme secrétaire de séance Mme Florence PIAT

Délibération n°2026 / 012**Objet : BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2026**

Le Conseil d'Administration propose de procéder au vote du budget 2026. Celui-ci a été étudié et préparé en amont par le Conseil d'Administration.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration vote le budget qui s'équilibre suivant :

☞ Fonctionnement → 65 843.27€

Transmis au contrôle de légalité
Le 13/03/2026

Pour extrait conforme.

Voté à l'unanimité.

Date de mise en ligne sur le site internet
 de la commune de La Chapelle Saint-Ursin
Le 13/03/2026

Le secrétaire de séance,


 Florence PIAT

La vice-présidente,


 Karine PAIS

Commune de LA CHAPELLE SAINT -URSIN



Séance du Conseil d'Administration du CCAS
Le lundi 9 mars 2026 à LA CHAPELLE SAINT -URSIN
Date de la convocation : mercredi 25 février 2026

Membres présents : 12

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN- Mme BESSEYRE

Absents : 3

M.VOLLOT – M. ARNAUD — Mme BARREAU

Pouvoir : 1

M. ARNAUD donne pouvoir à M. ROBIN

Est désignée comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS
Est nommée comme secrétaire de séance Mme Florence PIAT

Délibération n°2026 / 009

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 février 2026.

Pour extrait conforme. **Transmis au contrôle de légalité**

Voté à l'unanimité. Le 13/03/2026

Le secrétaire de séance,


Florence PIAT

La vice-présidente,

Date de mise en ligne sur le site internet
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin
Le 13/03/2026


Karine PAIS

Commune de LA CHAPELLE SAINT -URSIN



Séance du Conseil d'Administration du CCAS
Le lundi 9 mars 2026 à LA CHAPELLE SAINT -URSIN
Date de la convocation : mercredi 25 février 2026

Membres présents : 12

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN- Mme BESSEYRE

Absents : 3

M. VOLLOT – M. ARNAUD — Mme BARREAU

Pouvoir : 1

M. ARNAUD donne pouvoir à M. ROBIN

Est désignée comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS

Est nommée comme secrétaire de séance Mme Florence PIAT

Délibération n°2026 / 011

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025, constatant que le Compte Financier Unique présente un excédent de fonctionnement de 9 843.27€ le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à la section de fonctionnement (Article 002) : 9 843.27€.

Pour extrait conforme.

Voté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,


Florence PIAT

Transmis au contrôle de légalité
Le 13/03/2026

Date de mise en ligne sur le site internet
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin
Le 13/03/2026

La vice-présidente,


Karine PAIS